

Bonjour à toutes et tous,

Au menu de cette newsletter :

- Invitation à l'Assemblée générale de CAP
- Les prestations 2017
- et des pistes de réflexion via la revue de presse.

Bonne lecture!

## ASSEMBLEE GENERALE - MERCREDI 7 JUIN

Nous vous invitons à l'Assemblée générale de CAP le mercredi 7 juin. Les portes vous sont ouvertes dès 18h autour d'un verre.

La partite statutaire débute à 18h30 et sera suivie d'un moment d'échange gourmand.

L'Assemblée générale est réservée aux membres.

Si vous croyez en notre action, vous pouvez devenir membre de CAP en tout temps.  
La cotisation s'élève à Fr. 30.-/an pour les membres individuels et Fr. 150.-/an pour les membres collectifs.

CAP, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel  
CCP : 12-136466-1  
IBAN : CH67 0900 0000 1213 6466 1

## PRESTATIONS DE CAP

*« C'est important d'avoir des conseils qui ne se limitent pas au CV et à la lettre de motivation.  
J'apprends beaucoup à travailler sur mes compétences et certaines difficultés.  
Cela m'aide à me préparer en vue de futurs entretiens d'embauche. »*

Vous retrouvez en 2017 les mêmes prestations qu'en 2016, mais avec une expérience et une expertise toujours augmentées :

- Coaching
- Bilan de compétences TRIMA
- Bilan de compétences et d'orientation
- Coaching d'employabilité / stage qualifiant
- Conseil juridique en droit du travail
- Cours de français et de recherche d'emploi

[Détail de nos prestations >>](#)

*Service de consultation "Femme et Travail"*

Les femmes qui viennent à titre privé continuent de bénéficier d'un tarif préférentiel à Fr. 40.- / l'heure pour le coaching et le conseil juridique. Ce tarif est rendu possible grâce au soutien de la Confédération dans le cadre des aides financières prévues par la loi sur l'égalité. Ce soutien se terminera à fin 2018 au plus tard. Le Conseil fédéral a maintenu sa décision de couper dans les subventions destinées au soutien individuel pour les femmes dans la vie professionnelle.

## REVUE DE PRESSE

### Pourquoi faites-vous ce que vous faites ?

Qu'est-ce qui vous fait vous lever le matin ? Qu'est-ce qui donne un sens à votre travail ?

Tout le monde sait ce qu'il fait. Certains savent comment ils le font. Très peu savent pourquoi ils font ce qu'ils font. Pourquoi ? C'est la question centrale, celle par laquelle il faut débiter. Savoir y répondre constituera un atout dans votre parcours professionnel. Partir du pourquoi vous aidera à comprendre ce qui dirige vos choix et vos actions, ce qui donne un sens à votre travail.

La suite de l'article : [Pourquoi faites-vous ce que vous faites?](#)

### Comment prenez-vous vos décisions ?

Le monde professionnel tend à bousculer ses acteurs. Chacun se sentira agressé par des facteurs différents : accélération des processus, pression sur les délais, exigence de résultats immédiats, mais aussi brusques retournements de situation ou promotion...

A chaque fois, nous sommes confrontés à la nécessité de choisir, et donc de trancher et renoncer. Et là, la panique : comment savoir si je fais le bon choix ? Gare aux angles morts !

La suite de l'article : [Comment choisir en conscience](#)

### Contrat de travail ou mandat ?

Attention aux enjeux en termes de prévoyance vieillesse, d'assurance chômage, de protection en cas de maladie et d'accident, ou de perte de gain!

La terminologie utilisée – contrat de travail ou mandat – n'est pas déterminante pour évaluer la nature juridique du contrat. En pratique, il n'est pas toujours facile de savoir à quel type de contrat on est soumis. Pourtant les enjeux sont importants. Un cadre de protection est offert au travailleur, dont ne bénéficie pas le mandataire. Le traitement en matière d'assurances sociales est également différencié.

La suite de l'article : [Contrat de travail ou mandat](#)

